

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Conservation-
restauration des
collections d'oeuvres
d'art – Demande de
subvention à l'Etat
(Direction Régionale des
Affaires Culturelles –
D.R.A.C.)**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 mai 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 8 juin 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 9 juin 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD*

*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Monsieur LAMY
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

OBJET : CONSERVATION-RESTAURATION DES COLLECTIONS D'ŒUVRES D'ART – DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT (DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES – D.R.A.C.)

RAPPORTEUR : Monsieur BATTISTELLI

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La programmation annuelle de conservation-restauration du Musée municipal, pour l'année 2010, énumérée dans le tableau ci-dessous, concerne les deux projets suivants :

- le prêt de dessins et d'estampes pour l'exposition « Hommage à Henri IV » (400^e anniversaire de la mort d'Henri IV), qui se déroulera au Musée des antiquités nationales du 5 octobre 2010 au 3 janvier 2011, une section étant consacrée à l'évolution du Château neuf de Saint-Germain-en-Laye et à ses vestiges,
- une présentation de peintures et d'arts graphiques, sur le thème du « Paysage », au travers de ses différentes thématiques, montrée dans l'espace Paul et André Vera à partir de janvier 2011.

Domaine	Œuvre	Montant H.T.
Peinture	24 peintures (support et couche picturale)	14 119 €
Cadres	24 cadres correspondant aux peintures ci-dessus	9 884 €
Arts graphiques	Ensemble de 60 documents	9 304 €
Arts décoratifs	1 marbre de commode	426 €
Total H.T.		33 733 €
Taxe 19,6 %		6 611 €
Total T.T.C.		40 344 €

Le montant total de ces restaurations s'élève à 33 733 € H.T., soit 40 344 € T.T.C.

L'Etat peut subventionner ces opérations à hauteur maximum de 80 % du montant H.T. de la dépense, soit 26 986 €.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver ces opérations,
- de solliciter auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au taux maximum,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE ces opérations,

SOLLICITE auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au taux maximum,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines